



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

By fax or by E-post connect

Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Clothing and Textiles Division / Division des
vêtements et des textiles
L'Esplanade Laurier,
East Tower 7th Floor
Tour est 7e étage
140 O'Connor, rue O'Connor,
Ottawa
Ontario
K1 A 0R5

Title - Sujet Casque pour formation	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60PR-19SBTH/B	Date 2021-01-13
Client Reference No. - N° de référence du client E60PR-19SBTH	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier pr751.E60PR-19SBTH	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PR-751-79420	
Date of Original Request for Standing Offer	2020-12-08
Date de la demande de l'offre à commandes originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-02-23 Heure Normale du l'Est HNE	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Doré, Catherine	Buyer Id - Id de l'acheteur pr751
Telephone No. - N° de téléphone (613) 462-1016 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

MODIFICATION 002

Le but de cette modification est de répondre aux questions de fournisseurs.

Question 10

Article 4.1.2.1.2 ÉCHANTILLONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET DOCUMENTS À L'APPUI, A), il est indiqué que un (1) casque pour formation par scénarios est requis si le casque est un casque de taille unique, mais à l'article 4.1.2.1.3, ÉCHANTILLONS DESTINÉS AUX ESSAIS PAR LES UTILISATEURS, il est indiqué que deux (2) casques pour formation par scénarios sont exigés, ainsi que des lingettes et un traitement antibuée. Il n'y a aucune mention d'un sac pour le casque. Pouvez-vous préciser le nombre total d'échantillons requis de chaque article avec la soumission et si des échantillons sont requis à d'autres étapes de l'évaluation?

Réponse 10

Les deux articles indiqués en 4.1.2.1.2 Échantillons préalables à l'attribution du contrat et en 4.1.2.1.3 Échantillons destinés aux essais par les utilisateurs sont requis avec la présentation de la soumission. Chaque casque doit être fourni dans un sac de rangement.

Question 11

6.1.4 Remplacement

Le personnel de la GRC doit être en mesure de remplacer facilement la visière du casque pour formation par scénarios sans qu'il soit nécessaire de retourner le casque au fabricant. Le remplacement doit pouvoir être effectué au moyen d'outils communs qui ne sont pas exclusifs au fabricant. Les autres pièces qui peuvent se défaire facilement ou s'endommager, **comme le rembourrage en mousse, doivent être remplaçables.**

Veuillez indiquer si la soumission sera jugée non conforme et sera rejetée si le rembourrage en mousse est fixé de manière permanente.

Remarque : Aucune pièce ne peut se défaire facilement ni s'endommager.

Réponse 11

Un rembourrage en mousse fixé de manière permanente sera acceptable.

Question 12

6.3.7 Sac de rangement – Chaque casque pour formation par scénarios doit être fourni avec un sac à cordon de serrage servant à transporter et à ranger le casque. Lorsqu'il est fermé, le sac de rangement doit couvrir tout le casque. Le sac **doit** être fait de tissu synthétique respirant **léger (entre 60 et 120 g/m²)**. Le sac doit être lavable à la machine et ses matériaux ne doivent pas égratigner, érafler ou autrement endommager le casque pour formation par scénarios.

Veuillez indiquer si la soumission sera jugée non conforme et sera rejetée si la masse surfacique du tissu du sac de rangement est supérieure à 120 g/m².

Remarque : Nous considérons qu'il s'agit d'un élément important et grandement souhaitable pour une plus grande durabilité de l'article.

Réponse 12

Des tissus d'une masse surfacique maximale de 200 g/m² seront acceptables.

À l'annexe B Description d'achat et l'annexe C Grille d'évaluation :

6.3.7 Sac de rangement – Chaque casque pour formation par scénarios doit être fourni avec un sac à cordon de serrage servant à transporter et à ranger le casque. Lorsqu'il est fermé, le sac de rangement doit couvrir tout le casque. Le sac doit être fait de tissu synthétique respirant léger (entre 60 et 120 g/m²). Le sac doit être lavable à la machine et ses matériaux ne doivent pas égratigner, érafler ou autrement endommager le casque pour formation par scénarios.

Supprimer : 120 g/m²

Insérer : 200 g/m²

Question 13

6.4.4 Propriétés antimicrobiennes et antifongiques

a) Les matériaux du casque pour formation par scénarios doivent être résistants à la moisissure pendant toute la durée de vie du casque visée par la garantie. Ils doivent avoir une résistance à la moisissure inhérente ou avoir reçu un traitement antifongique qui durera pendant toute la durée de vie du casque visée par la garantie.

Veuillez indiquer si la soumission sera jugée non conforme et sera rejetée si nous ne respectons pas cette exigence.

Remarque : Des instructions sont fournies dans le manuel de l'utilisateur concernant la procédure de nettoyage.

Réponse 13

L'exigence relative aux propriétés antimicrobiennes sera supprimée des critères obligatoires et deviendra un critère optionnel. Si le fabricant choisit d'appliquer un produit antimicrobien sur le casque, les exigences du paragr. 6.4.4 b. s'appliqueront.

À l'annexe B Description d'achat et à l'annexe C Grille d'évaluation :

6.4.4 Propriétés antimicrobiennes et antifongiques

a) Les matériaux du casque pour formation par scénarios doivent être résistants à la moisissure pendant toute la durée de vie du casque visée par la garantie. Ils doivent avoir une résistance à la moisissure inhérente ou avoir reçu un traitement antifongique qui durera pendant toute la durée de vie du casque visée par la garantie.

Supprimer : doivent

Insérer : devrait

Question 14

2.3 American Society for Testing and Materials

ASTM F1776-18 Standard Specification for Eye Protection Devices for Paintball Sports

Veillez indiquer si la soumission sera jugée non conforme et sera rejetée si notre casque ne satisfait pas à cette exigence.

Remarque : Notre produit est conçu et certifié pour être utilisé avec le système d'entraînement Simunition^{MD}.

Réponse 14

Le produit n'a pas besoin d'être certifié selon la norme ASTM F1776-18 ni de satisfaire à toutes les exigences de cette norme. Des rapports d'essai sont requis seulement pour les sections suivantes de la norme ASTM F1776-18 : section 7.2.4 (lens retention [maintien de la visière]), section 7.4 (protective surface impact [impact des surfaces de protection]), et section 4.1.1 (field of view [champ de vision]).

Question 15

6.2.1.2 Armes à impulsions (AI) – Les cartouches de formation pour armes à impulsions sont des barbelures de 6,35 mm (1/4 po) de longueur, d'une vitesse maximale de 48,8 m/s (160,1 pi/s) et d'un poids maximal de 3 g.

Veillez indiquer si la soumission sera jugée non conforme et sera rejetée si nous pouvons garantir cette exigence.

Remarque : Notre produit est conçu et certifié pour être utilisé avec le système d'entraînement Simunition^{MD}.

Réponse 15

La barbelure de l'arme à impulsions peut pénétrer le matériau du casque, cependant les matériaux qui laissent pénétrer la partie cylindrique de la sonde ne satisfont pas à cette exigence.

Question 16

6.4 Matériaux

Les matériaux du casque pour formation par scénarios doivent respecter les exigences des sections 5.1.2., 5.1.3 et 5.1.4 de la norme ASTM F2879-16.

Veillez indiquer si la soumission sera jugée non conforme et sera rejetée si notre casque ne satisfait pas à cette exigence.

Réponse 16

Une lettre d'attestation doit être fournie par le soumissionnaire pour indiquer que le casque satisfait aux exigences suivantes de la norme ASTM F2879-16 :

5.1.2 Les matériaux exposés au soleil ne doivent pas subir une perte importante des propriétés physiques.

5.1.3 Les matériaux qui entrent en contact avec le visage de l'utilisateur ne doivent pas causer une irritation de la peau.

5.1.4 Les matériaux qui entrent en contact avec le visage de l'utilisateur ne doivent pas subir une perte importante de leur résistance, de leur souplesse ni d'autres changements physiques en raison de la sueur, de l'huile ou de la graisse provenant de la peau et des cheveux de l'utilisateur.

Question 17

Tableau I

Exigences relatives à la protection physique du casque pour formation par scénarios

Caractéristique	Méthode d'essai	Exigence
Protection contre les particules projetées à haute vitesse	EN 166:2001 Section 7.2.2 uniquement. <u>Remarque</u> : Exclut l'exigence citée en référence concernant la robustesse accrue (7.1.4.2). Exclut l'exigence applicable aux essais à des températures extrêmes.	Aucun défaut signalé lors de l'essai d'impact moyen (B) (Tableau 7)
Essai de maintien de la visière	ASTM F1776-18 Section 7.2.4 <u>Remarque</u> : Mettre à l'essai un échantillon à la température ambiante intérieure.	Aucun signe de défaillance
Essai d'impact des surfaces de protection (dures)	ASTM F1776-18 Section 7.4 <u>Remarque</u> : Mettre à l'essai un échantillon à la température ambiante intérieure. <u>Remarque</u> : Choisir un endroit à l' <u>arrière de la protection de la tête (casque)</u> , au niveau de l'aire de protection de la bouche, au niveau de l'aire de protection des oreilles et, le cas échéant, directement sur une des pièces de retenue exposées de la visière.	Aucun signe de défaillance

Veuillez indiquer si la soumission sera jugée non conforme et sera rejetée si les essais requis sont effectués par notre fournisseur et non par un tiers.

Remarque : Les rapports d'essai seront fournis sur demande pour démontrer la conformité technique.

Réponse 17

Tous les essais doivent être effectués par un laboratoire agréé et indépendant. Les essais effectués à l'interne ne satisfont pas à l'exigence.

Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées.